Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 9 (1880)

Heft: 2

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

t-on lui reconnaître? quelle base solide lui assigner? Dans ce cas le pouvoir ne serait que force, astuce, tyrannie, sans justice, ni raison. Il n'y aurait que la nécessité de s'y soumettre, mais

jamais d'obligation.

A quelque titre que l'homme croie détenir le pouvoir, il ne saurait le justifier suivant cette hypothèse; car qui lui aurait décerné la supériorité d'intelligence, la force ou la richesse? Les hommes naissent également dénués de tout et ils n'emportent rien au-delà du tombeau.

Donc il faut admettre que l'autorité vient de Dieu, qui l'a déposée au fond de tous les individus et que ceux-ci peuvent la reporter légitimement sur les personnes qu'ils se sont choisies pour les gouverner par les moyens reconnus, conformément au droit.

Suivant cette doctrine, qui est celle même du catholicisme, nous concevons facilement le devoir de nous y soumettre, et cette soumission n'a rien qui offense notre dignité, cet enseignement étant conforme aux textes formels de l'Ecriture et à la raison naturelle.

A. T.

(A suivre.)

CHRONIQUE

ZOUG. — C'est M. Frei, curé de Gommiswald, qui vient d'être nommé directeur du séminaire libre des instituteurs catholiques.

SOLEURE a 95 écoles dont le nombre d'élèves dépasse le maximum légal de 60; 17 écoles ont plus de 80 enfants avec un seul instituteur.

JURA BERNOIS. — Le synode catholique vient de protester contre la prétention de M. l'inspecteur Wächli d'empêcher les enfants de chômer d'autres fêtes que celles de l'Etat.

Ajoutons que cet inspecteur qui a laissé des souvenirs si équivoques dans le canton de Vaud, à propos des examens de recrues, est allemand et protestant, et c'est pour ce motif sans doute, qu'on l'a imposé à une population catholique et française.

BERNE. — Les premières expositions permanentes de matériel scolaire et d'objets destinés à l'enseignement ont été fondées en Allemagne à Munich, et à Stuttgart.

En Suisse, nous n'en avons encore que deux, à Zurich et à Berne. Il est question d'en établir à Saint-Gall et à Lucerne (1).

(1) On a aussi commencé quelque chose dans ce sens à Lausanne, qui, nous l'espérons bien, ne tardera pas à avoir aussi son exposition scolaire permanente.

L'exposition de Berne, que nous avons visitée dernièrement,

occupe trois salles de l'Ancienne Poste.

La première est consacrée aux livres et aux moyens d'enseignement employés dans les écoles primaires et secondaires de la Suisse. Elle renferme également une importante collection de lois scolaires.

La deuxième salle est réservée aux exposants qui, pour la plupart, ont fait don à l'établissement des produits qu'ils exposent.

Parmi le mobilier scolaire, nous avons remarqué un pupitre modèle, des armoires et des tables de MM. Wolf et Weiss, à Zurich, Ackermann, à Grellingue, etc.

M. Meyer, de Zurich, expose plusieurs appareils très ingénieux

pour la démonstration des lois cosmiques.

Pour le prix modique de 16 tr., M. Steinhauser livre un globe terrestre avec plusieurs accessoirs servant à l'explication des phases lunaires, des éclipses, des saisons, etc.

Les cartes et les atlas exposés sont ceux de Dufour, de Keller,

de Leuzinger, de Gerster, de Wettstein, de Beck (reliefs).

L'histoire naturelle est représentée par les tableaux de MM. Deyrolle fils, de Paris; Dr Eckart, de Vienne; Ruprecht,

de Dresde; Schreiber, de Esslingen, etc.

MM. Meinhold und Söhne, libraires à Dresde, se sont montrés généreux envers l'exposition scolaire. Il en est de même de M. Lebet, éditeur à Lausanne, qui a cédé gratuitement un exemplaire de la magnifique collection Les oiseaux aans la nature, de M. Léo-Paul Robert.

M. Reinhard, de Berne, expose sa méthode de calcul, et M. Grundmann, un boulier-compteur de grandes dimensions avec boules de diverses couleurs.

Les solides en zinc de M. Monnerat, de Vevey, sont ce qu'il

y a de mieux en ce genre.

Les principaux cours de dessins exposés sont ceux de Schoop (Thurgovie), Hutter (Berne), Häuselmann (Berne), Wollmy (Bâle-Campagne), Hoffmann (Harburg a. E.). Schmidt (Dresde).

Nous regretterions de passer sous silence le manuscrit, un peu volumineux cependant, d'un nouveau cours d'écriture exposé par M. Dubois, professeur au collège cantonal de Lausanne.

Les villes de Berne et de Saint-Gall ont envoyé diverses

collections à l'usage des jardins d'enfants.

L'intuition est représentée par de bons ouvrages.

M. Schallenfeld expose un atlas intuitif pour l'enseignement

des ouvrages à la main.

Nous approuvons surtout les tableaux destinés à l'illustration des fables populaires allemandes, par exemple le *Moineau et le Cheval, le Voyageur et l'Allouette*. C'est une innovation qu'on pourrait certainement appliquer avec succès en France.

La troisième salle renferme une bibliothèque des meilleurs

ouvrages pédagogiques.

Les frais de l'exposition sont couverts par des subsides des

autorités fédérales, cantonales et communales, par des dons et par les prestations de la Société de l'exposition scolaire permanente.

L'administrateur, M. Luthi, professeur à l'école cantonale bernoise, a bien voulu nous donner tous les renseignements demandés. Nous le remercions de son amabilité et de sa parfaite courtoisie.

Au printemps prochain, cette utile institution sera transférée

dans des locaux plus vastes.

Placée comme elle l'est au centre de la Suisse, l'exposition scolaire de Berne rendra les plus grands services. Les cantons français n'en sont pas trop éloignés; ils pourront y puiser des renseignements précieux, en attendant la fondation de l'exposition permanente de la Suisse romande avec Rousseau, le Père Girard, Naville, Vinet et tant d'autres pour parrains.

(L'Ecole).

AVIS

2º Tout ce qui concerne l'expédition, changement d'adresses, payement, etc., doit être adressé à l'Imprimerie catholique, Fribourg.

3º Les échanges, articles et correspondances, et tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, professeur à

Hauterive près Fribourg.

ANNONCES

A vendre au bureau de l'Exposition scolaire permanente, ou chez M. Ganz, photographe, à Zurich, une magnifique photographie du portrait de Pestalozzi, aux prix suivants:

Grand format pour école 4

Ceux qui achèteront 6 photographies grand format en auront une 7^{me} gratis.

En vente à l'Imprimerie catholique

Petits exercices de mémoire, pour l'enfance, par Ars. Blanc.

3º édition augmentée. Prix fr. 0 50.

Notions élémentaires d'histoire suisse, à l'usage des écoles primaires, par M. le Rd chanoine Schneuwly. Ouvrage approuvé par la Direction de l'instruction publique et la Commission des études du canton de Fribourg. Prix fr. 0 35.